

DEMANDE DE BRANCHEMENT EAU POTABLE

* = champs obligatoires

1 PROPRIÉTAIRE DEMANDEUR

Personne physique

Mr. Mme. Nom* :
Prénom* :
Date et lieu de naissance* : le
à Code postal

Mr. Mme. Nom :
Prénom :
Date et lieu de naissance* : le
à Code postal

Personne morale (entreprise, association...)

Raisons sociale* :
Numéro SIRET* :
Catégorie* :
Nature juridique* :
Représentant* :
Date et lieu de naissance* : le
à Code postal

Contact

Mail* : Téléphone :

Adresse*

Étage, appartement, porte : Numéro : Bis, ter :
Rue : Lieu-dit :
Code postal : Boîte postale : Cedex :
Commune : Pays :

2 BRANCHEMENT

N° de dossier (si connu) :

Adresse

Étage, appartement, porte : Numéro* : Bis, ter :
Rue* : Lieu-dit :
Lotissement : N° de lot :
Code postal* : Boîte postale : Cedex :
Commune* :

Références cadastrales*

Section : Numéro de parcelle : Surface : m²

3 PROJET

Nature du projet*

Construction neuve → N° permis de construire : Délivré le *
Bâtiment existant Extension Viabilisation Autre :

Type d'immeuble*

Maison individuelle
Habitat collectif

Bâtiment professionnel

Nature de l'activité :

Code APE :

Nombre et type de logements (informations décrites sur le permis de construire) :

T1 T2 T3
T4 T5 ou plus

→ Si restaurant, nombre de couverts :
→ Si hôtel, nombre de chambres :
→ À défaut, nombre d'employés :

4 TYPE DE DEMANDE*

Le demandeur sollicite l'exécution des travaux suivants :
Création d'un branchement **avec** pose d'un compteur
Pose d'un compteur (branchement déjà existant)

INFORMATIONS

VOS OBLIGATIONS

- L'exécution de la partie publique du branchement particulier, jusque, et y compris le regard abritant le compteur d'eau potable, sera assurée exclusivement sous le contrôle de Réseau31,
- Si le propriétaire devait ne pas se conformer aux prescriptions du Règlement Sanitaire Départemental et du Règlement du service Eau potable de Réseau31, il serait entièrement responsable du mauvais fonctionnement de son installation et peut se voir opposer des pénalités financières ou techniques.

PIÈCES À JOINDRE AU PRÉSENT DOSSIER

- Plan de situation de la construction ou du terrain avec indication des rues adjacentes
- Plan de masse faisant apparaître la construction, les limites de propriété de la parcelle, le tracé du branchement, l'emplacement souhaité du regard abritant le compteur d'eau potable
- Extrait de Kbis de moins de 3 mois, dans le cas où le demandeur est un professionnel
- Copie de votre carte d'identité recto-verso
- Attestation de propriété

VOTRE CENTRE D'EXPLOITATION

À retrouver sur le site www.reseau31.fr dans l'encadré « Vos démarches » de la page d'accueil, puis « Sélectionnez votre commune ».

À COMPLÉTER ET RETOURNER À VOTRE CENTRE D'EXPLOITATION RÉSEAU31

J'ai pris connaissance du fait que la fourniture d'eau est subordonnée dès la création d'un branchement complet à la souscription d'un abonnement via le formulaire de demande d'abonnement ci-joint.

Fait à

Le

*

Signature du demandeur (propriétaire)* :

Le demandeur déclare avoir pris connaissance des dispositions précisées au verso du document et du Règlement de Service en vigueur disponible sur www.reseau31.fr ou communiqué par papier sur simple demande.



ATTENTION

Si vous envisagez d'utiliser une autre ressource en eau (puits, cuve de rétention ou autre) nous vous rappelons que ce réseau ne doit en aucun cas être connecté avec votre réseau d'eau potable et que vous devrez le déclarer à Réseau31.

MENTIONS LÉGALES SUR LE TRAITEMENT DE VOS DONNÉES

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à traiter votre demande. Les destinataires des informations sont les agents techniques et administratifs de Réseau31 dans la limite de leurs attributions respectives, et le cas échéant les services de la paierie départementale. Vos données seront conservées pour la durée de votre relation contractuelle avec Réseau31, augmentée, le cas échéant, des délais de recours. Sauf mention contraire, l'ensemble des champs du formulaire sont obligatoires pour traiter votre demande. Conformément à la loi « informatique et libertés » et au règlement européen relatif à la protection des données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de portabilité et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à Réseau31.

Cadre réservé à l'administration		
Eau potable	Assainissement	N° de contrat :

** = champs obligatoires*

À compléter en lettres CAPITALES et à remettre par voie postale ou par mail à votre centre d'exploitation Réseau31

1 CONTACT

Titulaire du contrat (Abonné principal)

Je soussigné(e)*, Madame Monsieur,
 Nom* : Prénom* :
 N° SIRET (pour les professionnels)* :
 Code APE : Raison sociale :
 Date de naissance : Lieu de naissance :
 Téléphone fixe : Téléphone portable :
 Mail :
 Agissant en qualité de * : locataire propriétaire

Co-titulaire du contrat (Abonné solidaire)

Je soussigné(e)*, Madame Monsieur,
 Nom* : Prénom* :
 Date de naissance : Lieu de naissance :
 Téléphone fixe : Téléphone portable :
 Mail :

2 LIEU DESSERVI

N° de la voie : Adresse :
 Complément d'adresse :
 Code postal : Commune :
 N° du point de consommation :

3 ADRESSE FACTURATION *(si différente du lieu desservi)*

N° de la voie : Adresse :
 Complément d'adresse :
 Code postal : Commune :

4 COORDONNÉES DU PROPRIÉTAIRE *(à compléter si vous êtes locataire)*

Madame Monsieur,
 Nom* : Prénom* :
 N° SIRET (pour les professionnels)* :
 Code APE : Raison sociale :
 Date de naissance : Lieu de naissance :
 Téléphone fixe : Téléphone portable :
 Mail :
 Adresse :
 Code postal : Commune :

5 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTEUR D'EAU

Date de l'état des lieux entrant ou de l'acte de vente :

N° du compteur :

Index du compteur d'eau au moment de la souscription du contrat :

m³ d'eau



Uniquement les chiffres sur fond noir ou blanc, pas sur fond rouge

Nombre de personnes dans le foyer ou nombre de salariés dans la structure :

Usage de l'eau : Habitation Jardin Piscine Agricole Restaurant
Industriel Enseignement Petite enfance Commerce/Service
Santé et soins à la personne (Professionnels, particuliers) Autres :

Pour les bâtiments collectifs, nombre de logements :

PIÈCES À JOINDRE AU PRÉSENT DOSSIER

Vous êtes **locataire** → Copie de votre état des lieux entrant
Vous êtes **propriétaire** → Copie de l'attestation de vente
Vous êtes un **professionnel** → Extrait Kbis
Vous êtes **l'abonné principal** → Copie de votre pièce d'identité

Tant que le contrat de fourniture d'eau potable n'est pas résilié, je serai tenu pour responsable du branchement, des consommations et des sommes dues, je m'engage à me conformer aux prescriptions du Règlement du Service de l'Eau ou d'Assainissement disponible sur le site www.reseau31.fr

Fait à

Le

*

L'Abonné.e principal.e*

L'Abonné.e solidaire*

Samuel DELANSAY

(Signature précédée de la mention «lu et approuvé») (Signature précédée de la mention «lu et approuvé») Pour le Président de Réseau31 et par délégation,
Le Responsable du Service Gestion des Abonnés

INFORMATIONS CONTRACTUELLES

CONDITIONS ET MODALITÉS DE RÉTRACTATION

Le consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation d'un contrat, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux relatifs aux services fournis. L'usager qui souhaite exercer son droit de rétractation alors que l'exécution du contrat a commencé, à sa demande expresse, sera tenu au paiement des montants correspondants au service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter.

Formulaire de rétractation disponible sur notre site internet : www.reseau31.fr

VOS FACTURES SE COMPOSENT :

- d'une part fixe comprenant l'entretien et l'amélioration des ouvrages, des réseaux et des compteurs,
- d'une part variable proportionnelle à votre consommation,
- des redevances de l'Agence de l'Eau :

- la redevance pour pollution domestique pour les factures d'eau potable,
- la redevance pour modernisation des réseaux de collecte pour les factures d'assainissement collectif,

Les redevances de l'Agence de l'Eau sont fixées annuellement par le conseil d'administration de l'Agence. Le détail de tarifs en vigueur est disponible pour chaque commune sur le site internet : www.reseau31.fr

Pour toute réclamation sur le bien-fondé de vos factures, vous disposez d'un délai de 2 mois à compter de la réception, pour envoyer votre réclamation auprès du service facturation de Réseau31.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Vous pouvez régler votre facture :

- Par internet en vous connectant sur : www.payfip.gouv.fr
 - Par virement bancaire sur le compte de la Paierie Départementale ;
 - Par chèque à l'ordre du Trésor Public ;
 - En espèces (dans la limite de 300€) ou par carte bancaire en présentant votre facture auprès d'un buraliste agréé
- Liste des buralistes consultable sur le site : www.impots.gouv.fr/paiement-de-proximite
- Par TIP : en complétant le talon joint sur votre facture
 - Par mensualités et prélèvement à échéance

CONDITIONS ET MODALITÉS DE RÉSILIATION

Tout abonnement souscrit court jusqu'à sa résiliation. Afin de procéder à l'enregistrement de la résiliation de votre contrat, vous devez compléter le formulaire de demande de résiliation de contrat et fournir les justificatifs nécessaires. Ce document est disponible sur notre site internet : www.reseau31.fr ou auprès de votre centre d'exploitation.

QUELQUES RÈGLES SIMPLES

- En souscrivant un abonnement au service d'eau potable, l'abonné s'engage à respecter les règles d'usage de l'eau et les conditions d'utilisation des installations mises à disposition.
- Ces règles interdisent notamment, à l'abonné de modifier les dispositions du compteur, d'en gêner le fonctionnement, d'en briser les cachets en plomb ou les bagues anti-fraude ; de porter atteinte à la qualité sanitaire du réseau public, en particulier par les phénomènes de retour d'eau, de relier les installations hydrauliques raccordées au réseau public et des installations alimentées par une eau d'une autre provenance (puits, forage...);
 - Sur le tracé du branchement, le terrain ne doit pas être encombré afin de faciliter l'accès aux accessoires du branchement, en cas de nécessité ;
 - Les niches à compteur doivent obligatoirement être maintenues dégagées et propres ;
 - La protection contre le gel et le maintien en état de propreté des niches à compteur, incombent à chaque usager ;
 - Aucune modification sur la configuration d'un branchement ne doit être entreprise par l'usager. Seuls, les agents du Syndicat sont habilités à réaliser ces interventions après que la demande en ait été faite par l'intéressé.

TRAITEMENT DE VOS DONNÉES

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à traiter votre demande. Les destinataires des informations sont les agents techniques et administratifs de Réseau31 dans la limite de leurs attributions respectives, et le cas échéant les services de la paierie départementale.

Vos données seront conservées pour la durée de votre relation contractuelle avec Réseau31, augmentée le cas échéant des délais de recours.

Sauf mention contraire, l'ensemble des champs du formulaire sont obligatoires pour traiter votre demande. Conformément à la loi « informatique et libertés » et au règlement européen relatif à la protection des données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de portabilité et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à Réseau31.

Formulaire à adresser :

par mail : abonnes@reseau31.fr ou par courrier : Réseau31 - 3 rue André Villet -ZI de Montaudran - 31400 TOULOUSE